



# ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ



## PRÉSENTATION DU MÉTIER

L'éducateur technique spécialisé (ETS) est un professionnel de l'accompagnement socio-professionnel, qui exerce principalement auprès de personnes en situation de handicap ou rencontrant des difficultés d'insertion.

La formation ETS vise à préparer les étudiants à développer des compétences techniques, pédagogiques et sociales, afin de favoriser l'autonomie, l'intégration et l'accès à l'emploi des publics qu'ils accompagnent.

Il élabore des parcours d'insertion, met en œuvre des actions de formation professionnelle et assure l'encadrement technique d'activités professionnelles.



taux de  
réussite  
2024/25



DÉTAILS ET FICHE  
COMPLÈTE :



## SECTEURS D'INTERVENTION

L'éducateur technique spécialisé peut exercer dans divers établissements médico-sociaux, tels que les ESAT (établissements et services d'aide par le travail), les IME (instituts médico-éducatifs), les foyers de vie, ou encore les centres de rééducation professionnelle.

Les ETS travaillent aussi dans des structures comme les MECS (Maisons d'enfants à caractère social) ou les CEF (Centres éducatifs fermés), accompagnent des jeunes en difficulté ou en situation de danger, souvent en lien avec la protection de l'enfance ou la justice.



\* VAE, Validation des acquis de l'expérience /  
VAP, Validation des acquis professionnels /  
CPF, Compte personnel de formation /  
CFA, Centre de formation d'apprentis.



## APTITUDES

- Avoir une attention aux problèmes humains et sociaux
- Avoir le sens des responsabilités
- Être à l'écoute
- Faire preuve d'adaptation
- Savoir travailler en équipe



## CONDITIONS ENTRÉE EN FORMATION

Vous devez remplir au moins l'une des conditions suivantes :

- être titulaire du baccalauréat ;
- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au RNCP\* au moins au niveau 4 ;
- Remplir les conditions fixées par l'article D. 613-40 du code de l'éducation (VAP).

\*Répertoire National des Certifications Professionnelles



## ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Avec quelques années d'expérience professionnelle et des formations complémentaires, l'éducateur technique spécialisé peut assurer la responsabilité d'un service ou diriger un établissement.

Il pourra poursuivre une formation supérieure pour préparer :

- Le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS) ;
- Le diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS) ;
- Le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES).



## CONTENU DE LA FORMATION



La formation préparant au diplôme d'État ETS dure trois ans et comporte :

- 1 517 heures de formation théorique :

**Bloc 1 :** concevoir et conduire un accompagnement éducatif et technique spécialisé dans une visée d'insertion professionnelle ;

**Bloc 2 :** favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation ;

**Bloc 3 :** s'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale ;

**Bloc 4 :** s'inscrire dans un contexte professionnel du travail social ;

- 1 925 heures (55 semaines) de formation pratique.



## COMMENT POSTULER ?



Si vous êtes :

Inscrit en classe de terminale, étudiant en réorientation ou futur apprenti :

> les inscriptions aux épreuves de sélection en formation se font uniquement sur le site **PARCOURSUP**.

Si vous êtes :

Demandeur d'emploi ou salarié :

> les inscriptions aux épreuves de sélection en formation se font uniquement sur le site **irtsa.fr** dans la rubrique « Admission » puis « s'inscrire aux sélections en formation ».



Toutes les formations à l'IRTS CA sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Renseignements auprès de Gaëlle Louis, référente handicap de l'institut : gaelle.louis@irtsa.fr / Tél. : 03 26 06 82 36